Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 029-212902902-20260210-DCM202614-DE

TREGLONOU

Pays des Abers

DCM N° 202614

Date réunion :
12.02.2026

Nombre de conseillers
en exercice : 14
Présents : 11
Pouvoirs : 3
Votants : 14

Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :
30.01.2026

Date de publication :

Date d'envoi au contrôle de légalité :

Le Maire de TREGLONOU informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de RENNES– 3 Contour Motte 35000 RENNES - dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TREGLONOU

L'an deux mil vingt-six, le douze février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de TREGLONOU, convoqué le trente janvier deux mil vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Guy TALOC, Maire.
Etaient présents : Guy **TALOC**, Maire ; Joseph **GALLIOU**, Carole **BIHAN**, Mickaël **ABARNOU**, Odile **LÉON**, Adjoints ; Daniel **PELLÉ**, André **GALLIOU**, Cédric **TROADEC**, Morgane **VALENTI**, Martine **POULIQUEN**, Marianne **GOUEZ**, Conseillers Municipaux.

Excusés : Ronan **TRANVOIZ** (pouvoir à Morgane **VALENTI**), Adeline **LE PORS** (pouvoir à Mickaël **ABARNOU**), Elodie **CLOAREC** (pouvoir à Marianne **GOUEZ**)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mickaël **ABARNOU**

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Vu l'avis favorable de la commission finances du 27.01.2026,

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de 101 518.48 €,

DECIDE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Prévision BP 2025 :	60 168.00 €
Résultat 2025 de la section de fonctionnement :	**101 518.48 €**
Virement à la section d'investissement :	100 000.00 €
Résultat de fonctionnement reporté :	1 518.48 €

TREGLONOU, le 16.02.2026

Le Maire,
Guy TALOC.

Mairie de TREGLONOU 29 (Finistère)

Le Secrétaire,
Mickaël ABARNOU.